

dicté des lois auxquelles il s'est soumis lui-même, et dont l'observation religieuse fait le bonheur de cet empire. Ne regrettez pas d'y être abordé, vous y serez en assurance.

Montez sur cette hauteur, ajouta-t-il, qui vous cache la grande et superbe ville de Palmanie, qui sert de capitale à ces riches états. Vous y verrez cette rivière majestueuse qui forme le plus beau port de l'univers, et dont l'abord est la sûreté de toutes les nations.

Jean de Calais le remercia, et charmé des grâces que lui faisait la fortune, il s'avança sur le sommet qui lui cachait la ville; il découvrit le plus beau pays du monde et descendit dans cette capitale, le cœur rempli de joie. Mais étant arrivé dans une grande place, il vit le corps d'un homme déchiré par les chiens; cet objet lui fit horreur; il se repentit de s'être engagé si avant. Il demanda cependant, pour quoi dans une si grande ville, et dont les lois paraissaient si sages, il ne se trouvait personne d'assez charitable pour faire donner la sépulture à ce malheureux.

On lui répondit qu'il subissait la peine de la loi, qui ordonnait que tous ceux qui mouraient sans payer leurs dettes étaient jetés aux chiens pour en être la proie; et que leurs âmes étaient errantes et ne pouvaient entrer dans le lieu de repos destiné aux justes; qu'on faisait cette punition publiquement, parce qu'il se trouvait souvent des personnes assez généreuses pour payer les dettes de ces malheureux, et faire donner la sépulture à leur corps.

Il n'en fallut pas davantage à l'âme magnanime de Jean de Calais. Excité par sa compassion, il fit publier sur le champ, au son de la trompette, par toute la ville, que les créanciers de cet homme n'avaient qu'à lui faire voir leurs titres, qu'il les payerait; et le lendemain ayant fait entrer son vaisseau dans le port, il prit l'argent nécessaire pour satisfaire à sa parole; et fit d'honorables funérailles au cadavre du défunt.